

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

## NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	38
VOTANTS	46

## CONVOCACTION

Datée	Du 31/01/25
Affichée	le 31/01/25

## OBJET

Désignation d'un délégué  
titulaire au Comité Syndical du  
SMIRTOM de la Région de  
L'Aigle

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi six février à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le trente et un janvier 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Dominique NETZER a été nommé secrétaire de séance.

**Etaient présents :** Véronique HELLEUX, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Pierre GOUEDARD, Francis COLASSE, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX  
Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Eric ZO  
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER  
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Marie-José MARTIN

**Représentés :** Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER  
Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD  
Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

**Absents excusés :** Nadège TROUILLET, Philippe RONDEL, Virginie VIOLET

**Absents :** Pierre DUFAY, Pascal SUARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL,  
Nathalie RIBAUT, François HUREL, Fabrice GLORIA

Accusé de réception en préfecture  
0068606202520252025  
Date de télétransmission : 13/02/2025  
Date de réception en préfecture : 13/02/2025

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que dans le cadre de sa compétence collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés, la Communauté de Communes est adhérente au Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM) de la Région de L'Aigle.

Par délibération en date du 23 juillet 2020 faisant suite au renouvellement général des mandats et par délibérations du 18 février 2021, du 30 septembre 2021, du 03 février 2022, du 07 juillet 2022, du 09 février 2023 et du 05 octobre 2023, le Conseil Communautaire a désigné ses délégués pour siéger au SMIRTOM.

Madame Naty MATHIAS déléguée titulaire représentant la commune de Saint Martin d'Ecublei a démissionné de son mandat de conseillère municipale ce qui conduit concomitamment à la fin de son mandat au conseil syndical du SMIRTOM.

La commune de Saint Martin d'Ecublei propose la désignation de Madame Nicole MOUGEL pour la remplacer.

- Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts du Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2020-07-23-079 du Conseil Communautaire en date du 23 juillet 2020 portant désignation des délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2021-02-18-019 du Conseil Communautaire en date du 18 février 2021 portant remplacement de délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2021-09-30-152 du Conseil Communautaire en date du 30 septembre 2021 portant remplacement de délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2022-02-03-008 du Conseil Communautaire en date du 03 février 2022 portant remplacement de délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2022-07-07-142 du Conseil Communautaire en date du 07 juillet 2022 portant remplacement de délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Vu la délibération n° ~~2023-02-09-011~~ du Conseil Communautaire en date du ~~09 février 2023~~ portant

Accusé de réception en préfecture  
661-2806840-2025-02-06-2025-018-DE  
Date de télétransmission : 13/02/2025  
Date de réception préfecture : 13/02/2025

remplacement de délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,

- Vu la délibération n° 2023-10-05-166 du Conseil Communautaire en date du 05 octobre 2023 portant remplacement de délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Considérant qu'il convient de désigner un membre titulaire pour représenter la commune de Saint Martin d'Ecublei au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Considérant la proposition de la commune de Saint Martin d'Ecublei,

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

**DESIGNE** Madame Nicole MOUGEL déléguée titulaire, représentant la commune de Saint Martin d'Ecublei pour siéger au Conseil Syndical du SMIRTOM de la Région de L'Aigle,

**UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 13 FEV. 2025  
Publié en ligne le 13 FEV. 2025  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER

